



Pacs résident français/non résident et achat d'une maison

Par **pattyboop**, le **16/05/2023** à **16:34**

Je suis résidente fiscale suisse, mon compagnon est résident français et nous achetons une maison en France en résidence secondaire. Le notaire nous conseille un pacs, et des testaments pour se protéger mutuellement. Étant pensionnée française et suisse, je me demande si je dois faire une déclaration de revenus en France de ma retraite française, alors que je déclare toutes mes ressources en Suisse.